

# ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-PROFESSIONNELS - ASP DISPOSITIF DE SÉCURISATION DE PARCOURS - DSP

**Peggy BOTTOLLIER**

Directrice

**Cécile DESTRIEUX**

Cheffe de service

## MISSION

Réalisation d'actions individuelles et/ou collectives, en partenariat avec les financeurs, destinées :

- à élaborer avec les publics accueillis un parcours d'insertion professionnelle et contribuer ainsi à la mise en œuvre de leur projet professionnel,
- à faciliter le retour à la vie professionnelle en levant les freins à l'emploi.

## ACTIONS EFFECTUÉES

### ■ **Accompagnements socioprofessionnels Référent Unique – Nancy Couronne,**

140 accompagnements en flux continu pour des bénéficiaires du RSA – Modification de la convention en 2020,

### ■ **Accompagnements socioprofessionnels Dispositif de Sécurisation de Parcours – Terres de Lorraine,**

1 conseillère socioprofessionnelle détachée depuis septembre 2014 sur cette action qui comporte deux volets :

Suivi personnalisé et coordonné avec les partenaires emploi et insertion de 56 personnes en simultané

Suivi des situations des personnes prises en charge par les dispositifs d'insertion par l'activité économique du territoire.

## FINANCEMENT

Conseil Départemental  
Fonds Social Européen (pour le DSP)

## ÉQUIPE

|                           | ASP                  | DSP             |
|---------------------------|----------------------|-----------------|
| Cheffe de service .....   | 0,17 ETP             |                 |
| Intervenants Sociaux..... | 1,90 ETP.....        | 0,90 ETP        |
| Secrétariat .....         | 0,21 ETP             |                 |
| <b>TOTAL.....</b>         | <b>2,28 ETP.....</b> | <b>0,90 ETP</b> |

## ▲ ACTIVITÉS 2022 - ASP

**178 personnes accompagnées** dont :

53 femmes ..... soit 29,78 %

125 hommes ..... soit 70,22 %

**93 personnes accompagnées** dont :

25 personnes ont accédé à une activité professionnelle

2 personnes sont sorties suite à une formation

36 personnes ont été réorientées

30 sorties autres (Sortie RSA, déménagement, incarcération, etc.)

---

**85 personnes sont toujours suivies au 31 décembre 2022**  
**22 mesures en cours d'intégration au 31 décembre 2022**

---

## ▲ ACTIVITÉS 2022 - DSP

**100 personnes accompagnées** dont :

39 femmes ..... soit 39 %

61 hommes ..... soit 61 %

**54 personnes ont quitté le dispositif**, dont :

18 personnes ont accédé à une activité professionnelle

4 personnes sont sorties suite à une formation

25 personnes ont été réorientées

7 sorties autres (Sortie RSA, déménagement, incarcération, etc.)

---

**46 personnes sont toujours suivies au 31 décembre 2022**

---



|  |    |
|--|----|
| <b>INTRODUCTION</b> .....  | 2  |
| <b>1 LES SERVICES ASP ET DSP</b> .....   | 2  |
| 1.1 Organisation .....   | 2  |
| 1.2 Objectifs.....   | 5  |
| <b>2 ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL – RÉFÉRENT UNIQUE – BÉNÉFICIAIRES DU RSA<br/>CONSEIL DÉPARTEMENTAL – NANCY COURONNE</b> ..... | 6  |
| 2.1 Accompagnement individuel.....   | 7  |
| 2.2 Accompagnement collectif.....  | 9  |
| 2.3 Analyse des résultats.....   | 10 |
| 2.4 Conclusion .....   | 13 |
| <b>3 DISPOSITIF DE SÉCURISATION DE PARCOURS CONSEIL DÉPARTEMENTAL TERRES DE LORRAINE<br/>ET PLIE TERRES DE LORRAINE</b> .....        | 14 |
| 3.1 L’accompagnement individuel .....  | 15 |
| 3.2 Accompagnement collectif.....  | 17 |
| 3.3 Résultats et analyse.....  | 17 |
| 3.4 Conclusion .....   | 19 |
| <b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2023</b> .....  | 20 |

## INTRODUCTION

L'année 2023 s'est ouverte sur une réorganisation de l'ensemble du service.

Le 02 mai, les conseillers du SEF ont été répartis selon leurs conventions de rattachement sur les différents pôles de l'association afin à la fois de répondre à une contrainte budgétaire, mais surtout à la nécessité d'un rapprochement avec les équipes et le public cible.

Ainsi :

- ✓ La conseillère dédiée à la convention DOM est rattachée au pôle Urgence et Territoire et est installée dans les locaux du SAM. Elle fera également des permanences sur le 32
- ✓ Les conseillères de la convention SPR sont accueillies par le pôle Asile et ont un bureau dédié dans les locaux de l'HUDA
- ✓ Les conseillers de la convention ASP et DSP sont rattachés au pôle Logement et Insertion, dans les locaux d'Houdemont. Concernant la convention ASP, ils bénéficient de bureaux reports au centre-ville, dans les locaux de la boîte à cuisine, afin de ne pas s'éloigner du public.

Par ailleurs, dans le cadre de la réorganisation du service, un groupe de compétence a été créé afin de mutualiser les échanges, les savoirs, les compétences, les informations. Ce groupe est ouvert à l'ensemble des collaborateurs de l'association intervenant sur le champ de l'insertion socio-professionnelle et se réunit régulièrement au sein des pôles de l'association.

L'accompagnement de l'équipe dans cette transformation a été impératif et nécessaire. Un travail entre les équipes de direction et d'encadrement a été engagé en 2021 et s'est poursuivi sur l'année 2022 afin de permettre l'intégration des conseillères à leurs nouvelles équipes.

Malgré les réticences, la tristesse des membres de l'équipe, les appréhensions que chacun pouvait ressentir, nous souhaitons mettre en avant l'énergie, la capacité d'adaptation, la volonté dont a fait preuve l'équipe pour que ces changements se passent au mieux.

## 1 LES SERVICES ASP ET DSP

### 1.1 Organisation

La loi prévoit un accompagnement pour tous les allocataires du RSA qui sont dans l'obligation d'entreprendre des démarches pour faire évoluer leur situation sociale et/ou professionnelle.

Le service est désigné Référent Unique, par le Conseil Départemental 54, pour les allocataires du RSA depuis la mise en place de ce dispositif : le service accompagne les personnes dans la résolution de leurs difficultés sociales et/ou professionnelles.

Le conseil Départemental nous confie des mesures d'accompagnement réparties en 2 conventions :

- La convention Accompagnement Socio Professionnel pour 140 mesures soit 1,9 ETP
- La convention Dispositif et Sécurisation des Parcours sur le Territoire Terre de Lorraine pour 56 mesures soit 0,9 ETP co-financé par le Conseil Départemental et le PLIE

Les conventions ont deux versants : une modalité d'accompagnement « mobilisation sociale » et un autre « accompagnement socio-professionnel ».

Pour la convention ASP, les conseillers reçoivent les personnes accompagnées dans les locaux de la boîte à cuisine, situé au 258 avenue de Strasbourg à Nancy. Les personnes véhiculées peuvent également être reçues dans les locaux de l'ARS à Houdemont.

Pour la convention DSP, le public est reçu dans des locaux qui sont mis à disposition par la Maison de l'Emploi, le Conseil Départemental et les Communautés de Communes.

- **Moyens matériels**

Chaque CSP dispose :

- ✓ D'un bureau dédié,
- ✓ D'un ordinateur portable,
- ✓ D'un téléphone portable,
- ✓ D'une connexion internet, y compris en partage de connexion avec le téléphone, lorsqu'il se trouve en extérieur,
- ✓ D'un copieur multifonction, scanner, ...
- ✓ Un bureau d'entretien
- ✓ Un véhicule de service mutualisé mis à disposition en cas de nécessité de déplacement.  
Pour la convention DSP, la conseillère possède un véhicule de service dédié.

- **Formation des professionnels**

L'équipe se forme régulièrement, de façon individuelle ou collective, afin de développer de nouvelles compétences et/ou de réactualiser les acquis et compétences professionnelles.

Les Conseillers sont formés à différentes méthodes (ADVP, Trèfle Chanceux...) et complètent leurs connaissances par d'autres formations :

Voici les formations réalisées en 2022 :

- Analyse des pratiques professionnelles
- « Développer sa confiance en soi par l'estime de soi » avec Coef Continu à Nancy
- Formation à l'utilisation du logiciel SI SIAO 54
- Participation au LAB SPIE (Laboratoire pour le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi)
- Webinaire Dora
- Participation au mois de l'IAE
- Atelier sur les services à distance avec Pôle emploi
- Atelier de prise en main AD2S
- Formation au logiciel Phénix : Utilisation et complétude du logiciel Phénix depuis cette année. Les conseillers ont assisté à une réunion d'information une demi-journée de formation avec les agents du STI.
- Participation à différentes réunions organisées par la CD et partenaires : Bilan Plateforme Santé, Réunion prescripteurs, réunion d'informations sur le marché du CD « Mobilisation et Tutorat des publics », préparation et participation aux Assises du Département.

- **Les réunions d'équipe**

Une réunion de régulation et de coordination des actions est organisée tous les quinze jours par le chef de service.

La directrice du pôle Logement et Insertion participe également aux réunions d'équipe en fonction des besoins et à minima 2 fois par an.

En 2022, nous avons mis l'accent sur la réorganisation et la préparation de celle-ci notamment par la rencontre des équipes en interne. Il était nécessaire de trouver une fluidité dans la communication. Suite à la réorganisation, des temps d'échange, d'adaptation, de réajustement ont été fait régulièrement pour que chacun trouve sa place.

Une fois par mois, le secrétaire rencontre les conseillères des conventions Dom et SPR pour faire un point sur les mesures, les entrées et les sorties et procéder aux ajustements nécessaires.

Une fois par trimestre, les chefs de services des conventions, le secrétaire et les conseillères se retrouvent pour une réunion d'échange, d'informations autour des conventions.

- **Le groupe de compétences socio-professionnelles**

Ce groupe de compétence a pour objectif de mutualiser les échanges, les savoirs, les compétences, les informations des conseillers socio-pro de l'ensemble de l'association.

Les thèmes abordés ont permis des échanges constructifs autour de la pratiques : retours sur les visites durant le mois de l'IAE, rencontre U2AF pour la garde d'enfants, rencontre tous tes possibles.

Des thèmes sont déjà proposés pour 2023, notamment autour de la construction d'actions collectives.

En 2022, nous n'avons pu nous réunir autant que nous l'aurions souhaité, notamment en raison des agendas respectifs.

Le groupe souhaite des rencontres plus régulières, à raison d'une rencontre toutes les 6 semaines, ce que nous tenterons d'organiser au mieux.

- **Les Comités techniques**

Les conseillers entretiennent une forte collaboration avec les Référents Territoriaux Insertion. Des comités techniques sont régulièrement mis en place pour évoquer les situations individuelles, les difficultés rencontrées, réfléchir ensemble à des solutions, et décider de la suite des parcours.

- **Les relations avec les bailleurs sociaux**

Historiquement, l'ARS a développé un partenariat avec les bailleurs sociaux.

Toutes les demandes de logement sont accompagnées d'une note d'information, mise à jour lorsque les situations évoluent.

Toutes les 6 semaines environ, le chef de service rencontre un représentant des principaux bailleurs de l'agglomération nancéenne afin d'évoquer les situations complexes qui nécessitent un appui.

Les typologies recherchées étant en faveur de personnes isolées, les demandes de logement peinent à être satisfaites, cela malgré les demandes de labellisation réalisées par les conseillers auprès du SIAO.

En effet, la Métropole du Grand Nancy ne comporte pas suffisamment de logements de petites typologies pour satisfaire l'ensemble des demandes.

- **Partenariat interne et externe**

De nombreux partenariats sont mis en place dans le but d'accompagner au mieux les personnes. Ceux-ci sont très variés.

✓ STI/Pôle emploi

Le conseiller socio-professionnel entretient une forte collaboration avec le Référent Territorial Insertion.

La présence d'un Conseiller Pôle Emploi permet d'optimiser ces échanges.

✓ Partenariat avec les RU des différentes structures

Dans le cadre d'un séminaire organisé par le STI, les RU ont évoqué l'intérêt de travailler davantage en collaboration, d'échanger et mutualiser des informations, les outils et l'élaboration d'une mise en commun d'outils, de contacts, etc.

✓ Autres partenaires :

- L'ensemble de l'offre de service du STI

- Médecine Préventive, CAF, CPAM, MDS, CCAS, Mission Locale

- En interne : les services d'hébergement d'urgence, la Mission Sociale ADOMA, les chantiers d'insertion, etc.

- Réseau Entreprise/Centre de Formation : CREPI Lorraine, AFPA, CCI, Greta et structure de l'IAE (ACI, ETTI, AI, EI...).

## **1.2 Objectifs**

Le cahier des charges préconise à minima, un entretien individuel mensuel.

La première prise de contact permet d'informer le bénéficiaire sur les modalités de l'accompagnement et de rappeler les droits et devoirs.

Par la suite, l'évaluation de la situation socioprofessionnelle permet de définir les étapes nécessaires pour un accompagnement adapté.

La signature du contrat d'insertion indiquera les actions à mettre en œuvre et les engagements réciproques.

Au travers des entretiens, les conseillères évaluent les avancées, et peuvent ajuster les objectifs et les engagements de, et avec, la personne en fonction de sa mobilisation et de sa capacité d'investissement.

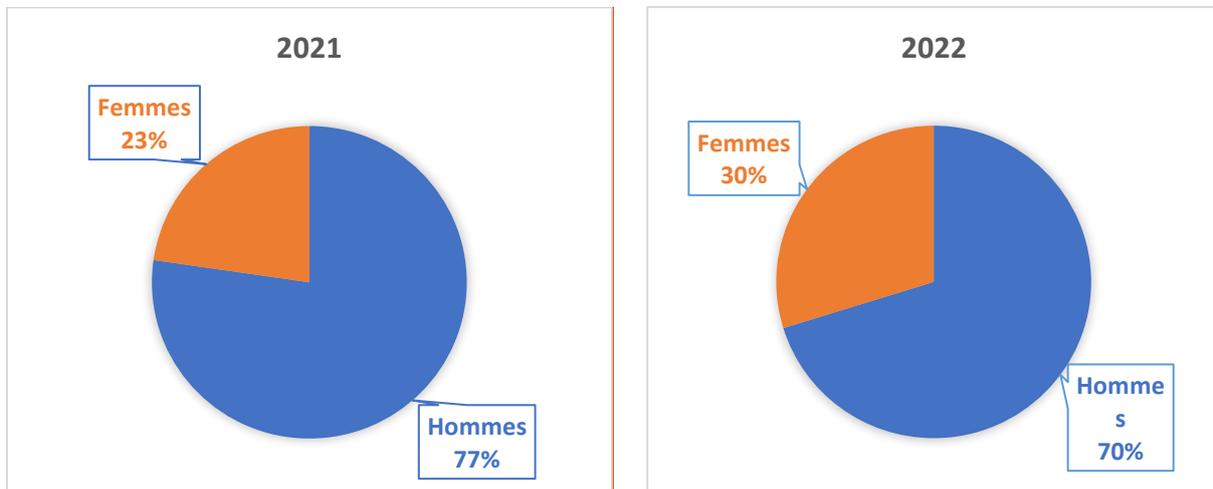
Le service travaille sur l'ensemble des problématiques sociales rencontrées par la personne (santé, logement, mobilité, administratif...) afin de tenter de résoudre les difficultés et permettre une avancée dans l'employabilité. Placer la personne au centre de son parcours d'insertion et ainsi en être acteur est notre priorité. Pour ce faire, nous permettrons à chaque personne de prendre connaissance de ses droits pour les rendre un peu plus autonome.

Des entretiens individuels et des actions collectives sont proposés aux personnes accompagnées, les services de l'association et les partenaires extérieurs sont mobilisés en fonctions des besoins repérés.

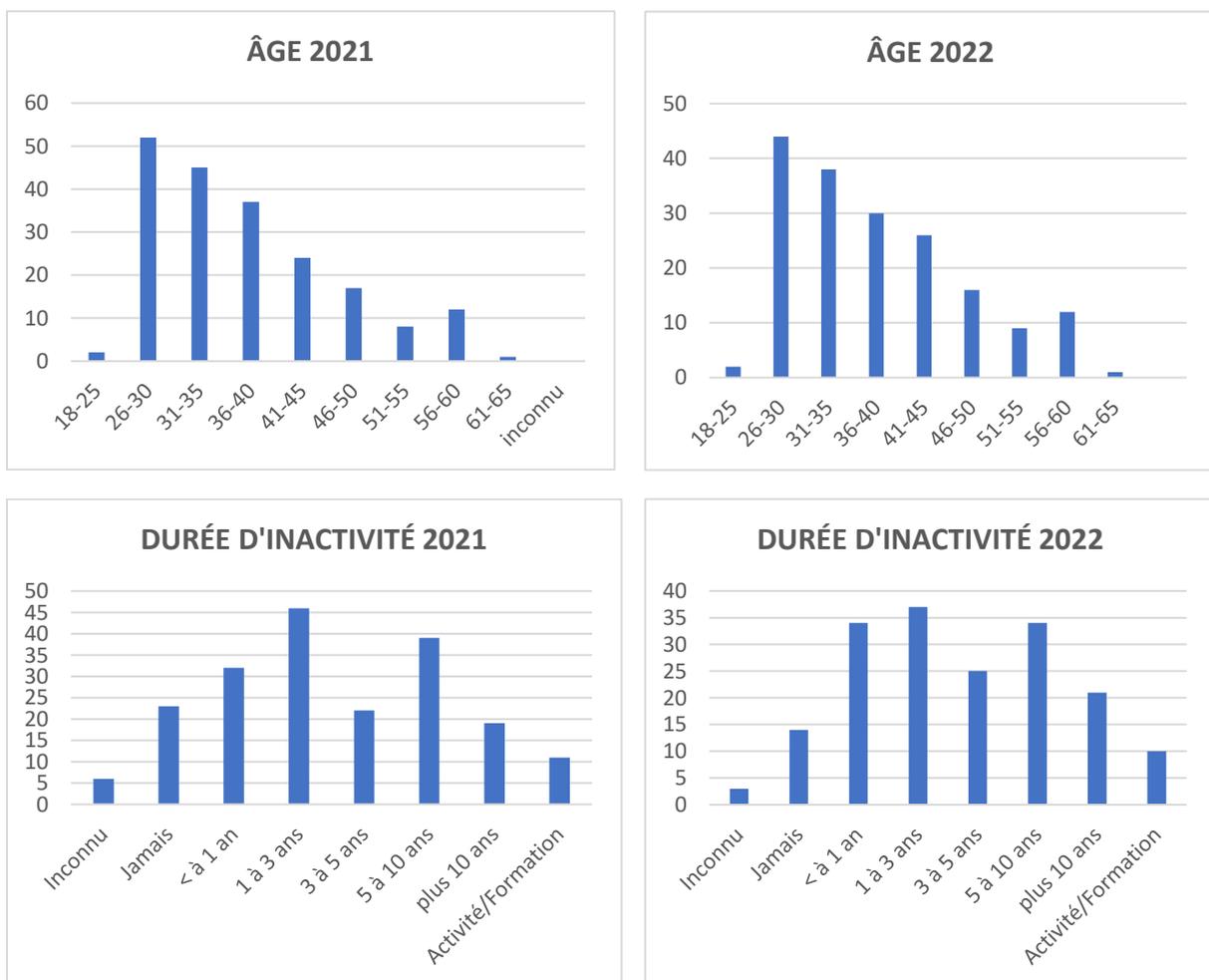
Conformément à la commande du CD, le service établit un contact avec le bénéficiaire dans les 15 jours suivant l'orientation.

## 2 ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL – RÉFÉRENT UNIQUE – BÉNÉFICIAIRES DU RSA CONSEIL DÉPARTEMENTAL – NANCY COURONNE

Il s'agit d'une convention de 140 mesures en continu mise en place avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT de Nancy Couronne).



Plus de ¾ des personnes accompagnées sur la convention ASP sont des hommes.



Nous constatons une durée d'inactivité importante sur cette convention.

## 2.1 Accompagnement individuel

### a) Objectifs de l'action

#### ***Accompagner la personne dans l'ensemble de ses démarches :***

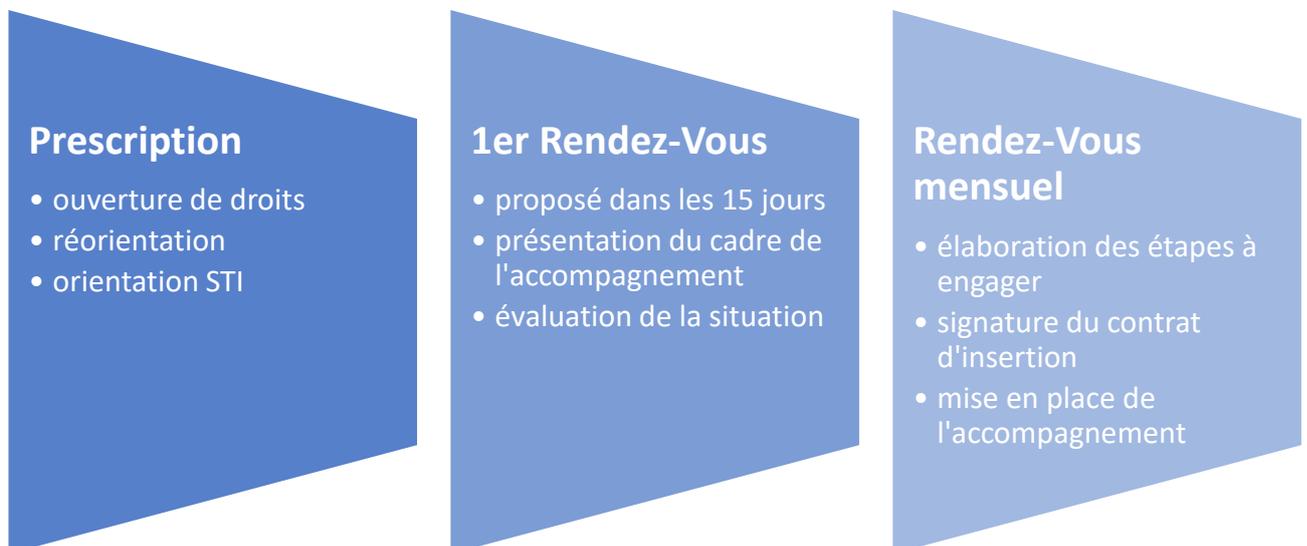
- Établir un diagnostic global de la situation de la personne,
- Identifier les freins et les atouts et établir un plan d'action,
- Rédiger le contrat d'insertion avec des objectifs adaptés,
- Travailler sur les savoir être,
- Mobiliser, dynamiser, rendre la personne actrice de son parcours, "faire bouger".

#### ***Soutenir la personne dans ses démarches d'accès à l'emploi :***

- Travailler à l'élaboration d'un projet professionnel réaliste et réalisable,
- Favoriser le lien avec l'entreprise,
- Viser l'autonomie dans les Techniques de Recherche d'Emploi
- Accompagner et soutenir la personne dans les démarches dématérialisées.

### b) Déroulement de l'action

- Accompagnement individuel



Le Contrat d'Insertion permet de définir les engagements de chacun, les objectifs fixés doivent être adaptés aux possibilités de progression de la personne.

L'instauration d'une relation de confiance est primordiale pour favoriser la mobilisation et permettre une évolution dans les démarches.

Le bénéficiaire s'engage à :

- Respecter les rendez-vous et prévenir en cas d'absence
- Réaliser les démarches prévues

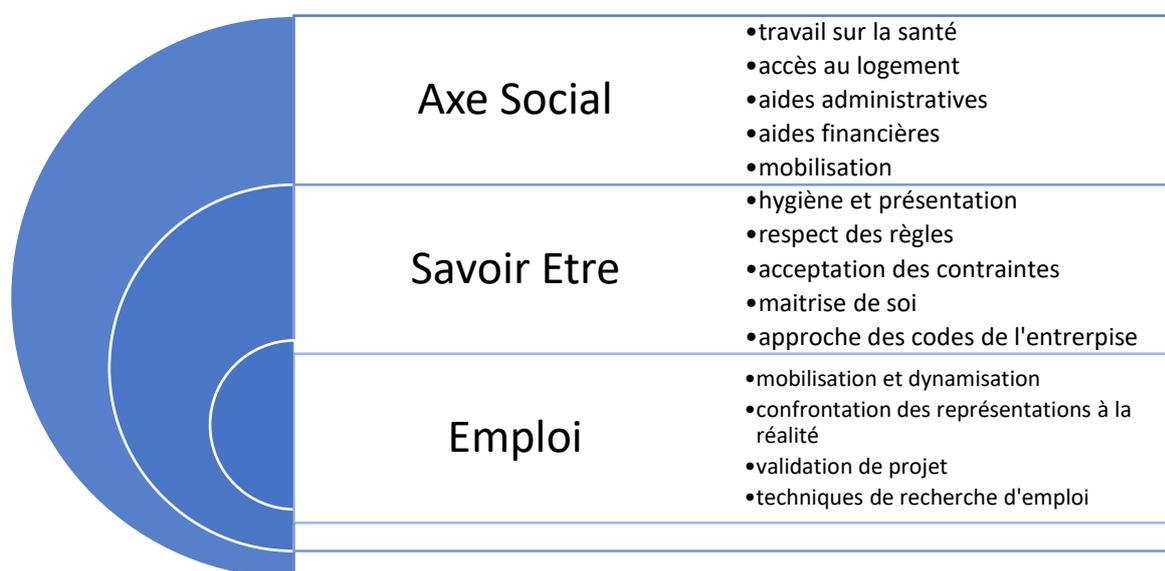
- Informer le Référent de tout changement de situation.

Le conseiller s'engage à :

- Accompagner dans l'accès aux droits,
- Epauler dans la réalisation des démarches,
- Mobiliser les dispositifs et actions proposés sur le territoire,
- Viser l'autonomie de la personne,
- Respecter la confidentialité des échanges.

Dès lors que cela s'avère nécessaire, les objectifs définis dans le contrat d'insertion peuvent être réadaptés.

En fonction des situations, nous sommes amenés à aborder différents axes de travail :



Les Conseillers travaillent en lien avec les partenaires sociaux et de l'emploi.

Les rencontres du STI, auxquelles participent les conseillers, permettent aux différents RU de se rencontrer et d'échanger autour des pratiques. Des partenaires interviennent afin de présenter des actions spécifiques, cela permet d'actualiser et/ou découvrir l'offre d'insertion du territoire.

Les Comités Techniques sont des moments privilégiés d'échange d'informations, d'émergence de solutions, de plan d'action, où l'ensemble des situations sont évoquées.

Le STI organise des rencontres employeurs ciblées sur un secteur d'activité : le public est invité à des réunions pour être informé sur les métiers, les modes de recrutement...

Cela permet de confronter les représentations à la réalité du terrain et d'envisager des PMSMP, des entrées en formation, voir des embauches directes.

Exemple d'un accompagnement individuel : Madame N

Madame est accompagnée par le service depuis avril 2022.

Elle exprime son intérêt pour 2 concours d'entrée aux douanes.

En mars, Madame se présente aux écrits du concours de contrôleur d'agent des douanes en externe. Elle a été reçue aux écrits et elle doit se rendre en septembre aux oraux dans le Nord de la France.

Mme avait évoqué être stressée par l'oral et une prescription SAME a ainsi été prescrite pour l'aider à préparer cette épreuve.

Mme a travaillé durant l'été en tant que serveuse

Elle s'est également présentée à un second concours agent de constatation des douanes catégorie C en octobre.

Madame souhaitait être accompagnée dans la préparation de ses oraux mais plus aucun organisme ne le propose.

Aussi, nous avons dans un premier temps revu ensemble son CV puis une préparation d'entretien a été effectuée à sa demande.

De son côté, Mme a réussi à avoir un contact avec un agent des douanes auprès duquel elle a obtenu des informations sur son métier, les concours, ...

Mme a réservé son billet de train et une chambre d'hôtel pour être sur place la veille de ces oraux.

Une demande AIRA pour rembourser les frais engagés a été déposée, mais refusée car les frais inhérents aux concours ne sont pas pris en charge.

Mme a été informée de la possibilité de solliciter une aide alimentaire auprès du CCAS mais elle n'a pas donné suite.

Mme a réussi le concours de contrôleur d'agent des douanes. Elle a intégré l'école en novembre.

Quittant la région, elle a donné son préavis pour rendre son logement.

Un dernier rendez-vous avant son départ a été fixé afin de finaliser l'accompagnement.

## **2.2 Accompagnement collectif**

Ces actions sont importantes à nos yeux parce qu'elles permettent de créer du lien, de développer l'esprit d'initiative et d'engendrer une dynamique d'inclusion sociale.

C'est aussi un autre regard sur le public que nous accompagnons : le collectif permet de dévoiler de nouvelles compétences, personnalités, comportements.

En 2022, l'arrivée d'un nouveau collègue, la réorganisation du service n'ont pas permis de développer autant que nous aurions souhaité du collectif. Ce sera un objectif pour 2023. Nous avons pu néanmoins proposer :

- ✓ Mercredis de la Pep :

Toujours en partenariat avec TREMPLEIN SPORT, une sortie « Mercredis de la Pep' » était programmée en août.

*2 personnes inscrites, aucune présente*

- ✓ Jardin Ephémère :

Tous les ans, nous organisons une visite du jardin éphémère.

*1 personne inscrite, aucune présente*

Les conseillers s'appuient également sur les actions supports, proposées par le Conseil Départemental.

Ainsi, en 2022, nous avons notamment pu positionner les personnes accompagnées sur 2 nouvelles actions :

- Femmes bricoleuses et autonomes : Une personne a été positionnée. Cette dame était en demande d'une activité manuelle. Très isolée, elle a pu rencontrer d'autres femmes.
- Flash mob' : 2 jeunes ont participé à cette action. Difficiles à mobiliser dans l'accompagnement socio-pro individuel, l'effet de groupe et les activités ludiques proposées leur ont permis de s'investir différemment dans leur parcours et de trouver une nouvelle dynamique.

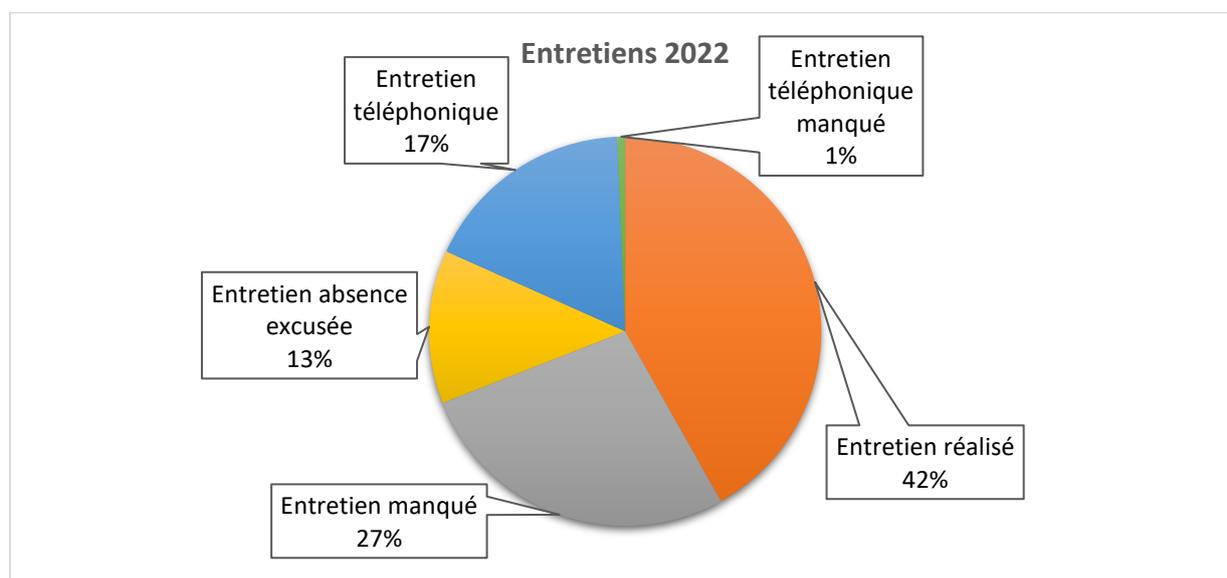
### 2.3 Analyse des résultats

Nous avons constaté une augmentation massive de l'offre d'emploi notamment dans le bâtiment, la restauration, l'aide à la personne, l'industrie. Pourtant, les entreprises peinent à recruter car ces secteurs intéressent peu notre public du fait des conditions de travail et de la rémunération.

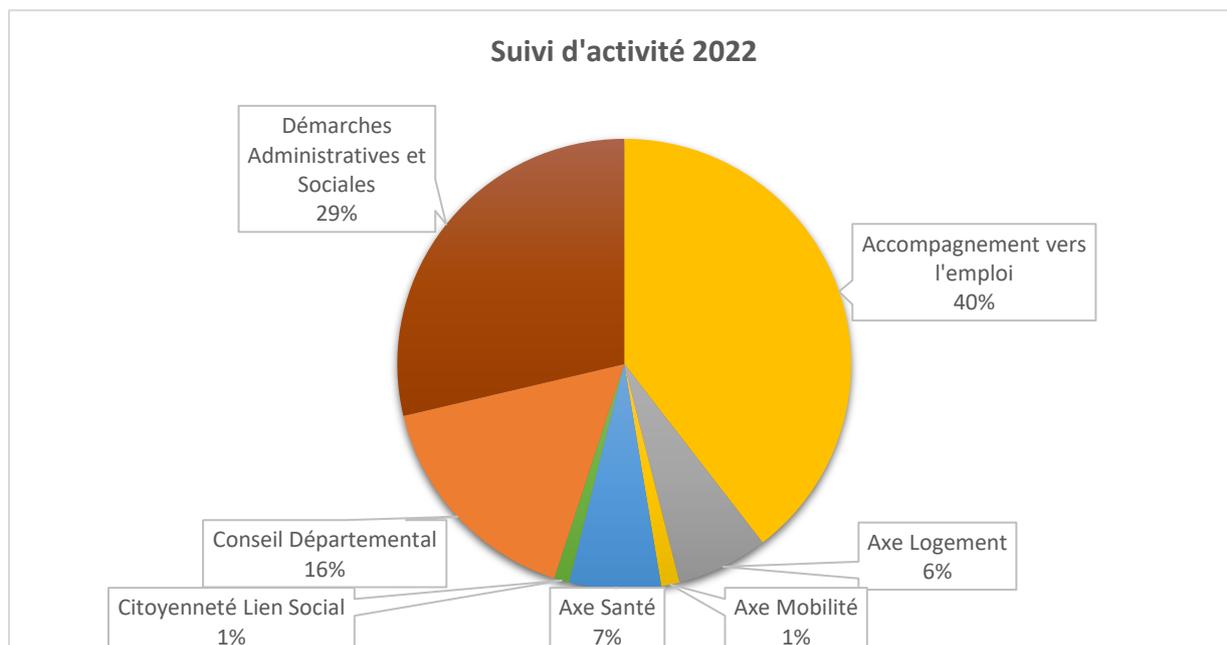
Selon les retours des structures, on note également un absentéisme important lors des entretiens d'embauche.

En 2022, nous avons proposé 1 084 rendez-vous, 645 ont été réalisés, soit 41% d'absence aux rendez-vous proposés.

29 situations ont fait l'objet de saisines dont 41% avant la première rencontre



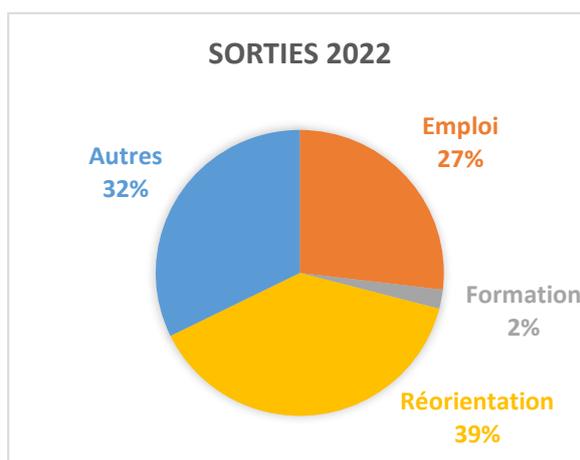
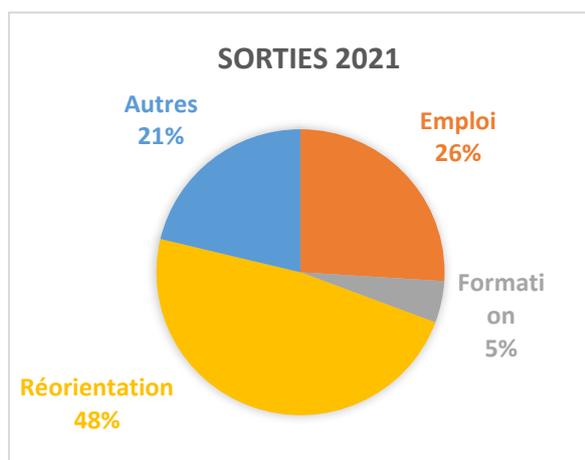
Dans le cadre de leur mission d'accompagnement socio-professionnel les CSP sont intervenus sur différentes problématiques sociales :



**L'accompagnement social représente cette année 60% des démarches.**

- *Démarches sociales et administratives :* 47%
  - Démarches pôle emploi : inscription, actualisation, dossier de surendettement, démarches CAF, impôt, Préfecture, banque, CARSAT, liens partenaires sociaux et justice, aide alimentaire, aide aux courrier, aide aux démarches (création espace personnel auprès des différentes administrations, dégrèvements et/ ou déclaration impôts, DTR, liens CAF...)
  
- *Logement :* 11%
  - Demande de logement, demande de FSE, FSL, SIAO, informations droits au logement, CTASF, liens partenaires logement, chèque énergie
  
- *Lien Social :* 2%
  - Inscription Tremplin sport, défense des droits individuels, FLE ...
  
- *Santé :* 11%
  - Accès aux droits, orientations suivi psy/action santé, médecine préventive, constitution dossiers MDPH, SAME, liens partenaires santé (CPAM, Maison des Addictions...) ...
  
- *Mobilité :* 2%
  - Information sur l'offre de transport, sur les aides au permis de conduire, etc.
  
- *Lien avec le CD :* 27%
  - Saisine, liens sur des situations, etc.

Certains entretiens ne sont consacrés qu'à des démarches sociales.



| SORTIES ASP 2021 |            |
|------------------|------------|
| Emploi           | 33         |
| Formation        | 6          |
| Réorientation    | 61         |
| Autres           | 27         |
| <b>Total</b>     | <b>127</b> |

| SORTIES ASP 2022 |           |
|------------------|-----------|
| Emploi           | 25        |
| Formation        | 2         |
| Réorientation    | 36        |
| Autres           | 30        |
| <b>Total</b>     | <b>93</b> |

**40%** des actions menées par les conseillers l'ont été vers l'emploi :

- ✓ 45% mises en relations sur des offres d'emploi
- ✓ 25% démarches TRE (travail sur le CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, recherche offre d'emploi ou de formation ...)
- ✓ 30% démarches Emploi/Formation (Découverte des métiers, inscriptions, liens partenaires emploi-formation ...)

**Résultats Emploi / Formation en cours d'accompagnement :**

- ✓ 3 CDD
- ✓ 1 CDDI
- ✓ 1 CDI
- ✓ 2 missions intérim
- ✓ 1 formation qualifiante
- ✓ 1 formation non qualifiante
- ✓ 1 AFPR
- ✓ 1 contrat de professionnalisation
- ✓ 1 mise en logement

**Résultats Finaux :**

**93** personnes sont sorties au 31/12/2022 dont **40%** de sorties dynamiques

37 sorties dynamiques :

- ✓ 11 en emploi durable
- ✓ 12 en emploi-formation
- ✓ 4 en emploi transition
- ✓ 10 sorties dynamiques autres

36 Réorientations :

- ✓ 13 vers Pôle Emploi
- ✓ 12 vers Mobilisation Sociale
- ✓ 11 changements de RU Socio pro

20 Sorties autres :

- ✓ 15 sorties du RSA
- ✓ 4 déménagements
- ✓ 1 suspension (incarcération)

## **2.4 Conclusion**

En 2022, nous constatons une inversion entre la part de l'accompagnement social et celle de l'accompagnement emploi.

En effet, le public accompagné est de plus en plus demandeur de soutien dans les démarches administratives.

Outre les démarches sociales croissantes, nous constatons des difficultés de mobilisation importantes, tant sur l'accompagnement, avec un taux d'absentéisme record en 2022, mais également dans l'investissement dans les démarches emploi : refus des offres proposées, absences aux entretiens d'embauche, peu de démarches autonomes, ...

En 2023, nous souhaiterions :

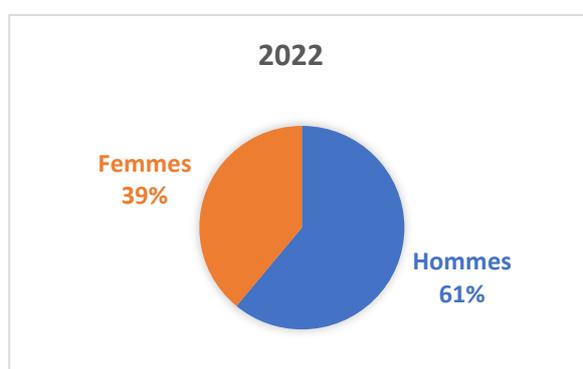
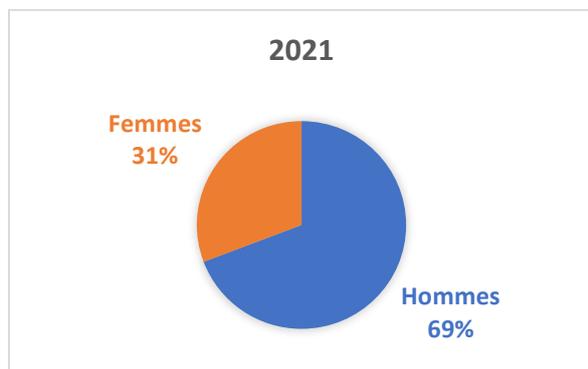
- Développer des actions collectives pour tenter de mobiliser le public autrement
- Optimiser les démarches administratives par le biais d'aidant-connect
- Favoriser l'autonomie en orientant vers les dispositifs d'inclusion numérique
- Mobiliser les nouveaux outils mobilité mis en place par le Département

### 3 DISPOSITIF DE SÉCURISATION DE PARCOURS CONSEIL DÉPARTEMENTAL TERRES DE LORRAINE ET PLIE TERRES DE LORRAINE

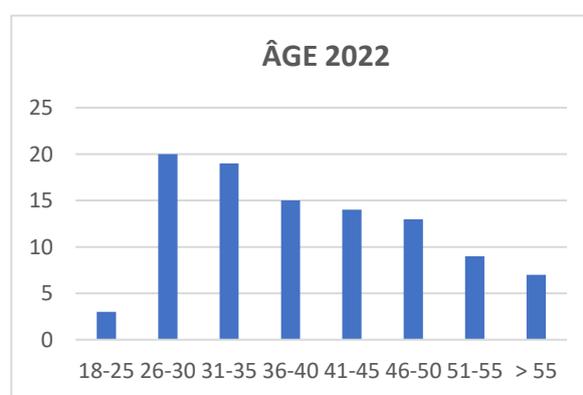
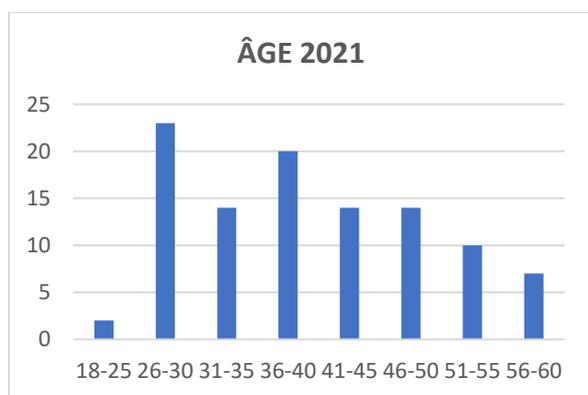
Cette action est portée conjointement par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT Terre de Lorraine et la MEEF via le PLIE Terres de Lorraine par une convention couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Sur la base du référentiel départemental, les ressources allouées à l'action permettront de suivre 56 demandeurs d'emploi du territoire (dont 32 allocataires du RSA).

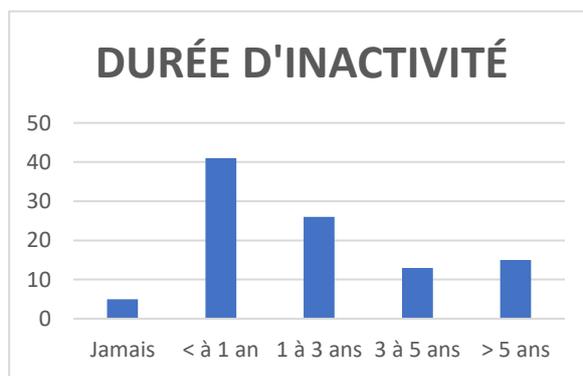
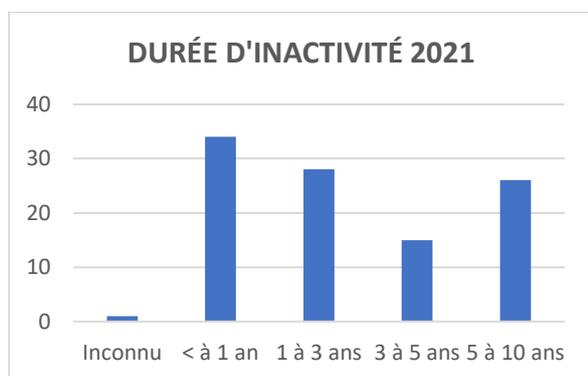
Cette action vise à accompagner dans leurs démarches d'insertion socio professionnelle des demandeurs d'emploi domiciliés sur le territoire Terres de Lorraine, et de sécuriser leur parcours d'insertion en évitant les ruptures.



On remarque une légère augmentation de l'accompagnement du public femme cette année.



La convention accompagne un public relativement jeune



### 3.1 L'accompagnement individuel

#### L'accompagnement socio professionnel de bénéficiaires du RSA

Lors du premier entretien, la conseillère socio professionnelle de l'ARS présente le dispositif et informera le participant que la prestation est cofinancée par le Conseil Départemental et par le PLIE Terres de Lorraine grâce à des fonds sociaux européens.

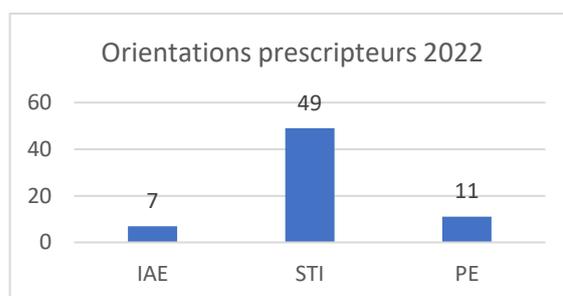
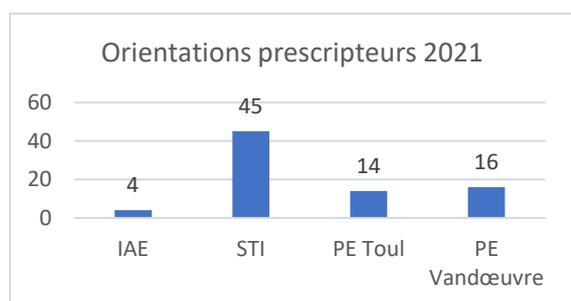
Pendant les périodes où les personnes sont en étape d'emploi (CDD moins 6 mois), de stage, de formation, un contact téléphonique est réalisé régulièrement et une visite sur place peut être faite selon la situation de la personne, notamment dans le cadre des clauses d'insertion, Périodes de Mises en situation en Milieu Professionnel, etc.

L'objectif est de permettre au public d'être acteur de son parcours et de le rendre autonome. Pour cela, l'accès à un emploi (puis à son maintien), à une formation qualifiante, s'organise autour des étapes suivantes :

- ✓ **La réalisation d'un diagnostic de la situation sociale et professionnelle** de la personne (identifier les problématiques et freins à l'emploi, identifier les compétences et habiletés, dégager des perspectives, etc.)
- ✓ **La rédaction du contrat d'insertion pour les bénéficiaires du RSA** dans lequel seront définis les objectifs à atteindre en termes d'accès à l'emploi, de travail sur les freins (mobilité, garde d'enfant, santé, logement, etc.) **et la complétude du logiciel Phénix.**
- ✓ **La coordination des démarches socio professionnelles en mobilisant l'offre territoriale existante** (actions financées par le PLIE, le Conseil Départemental, accès au droit commun, accès aux offres d'emploi, de formation dans le cadre du PIC, etc.).
- ✓ Pour les participants PLIE, **la veille des situations** 6 mois après la sortie : emploi durable, formation qualifiante, etc. Les personnes ayant trouvé un emploi sortiront de la file active dès la fin de la période d'essai. Les personnes intégrant une formation sortiront de la file active un mois après le démarrage de la formation.

#### Les prescripteurs

- Le Service Territorial Insertion Terres de Lorraine
- Pôle Emploi (agences de Toul, Vandœuvre et Gentilly pour Chaligny, Sexey et Maron)
- Les structures d'insertion par l'activité économique
- Les services d'action sociale des communes
- Les services du Conseil Départemental
- Les espaces emploi
- Les opérateurs conventionnés par le conseil départemental ou par le PLIE.



#### Le suivi des situations des personnes prises en charge par une structure de l'insertion par l'activité économique

Dans le cadre du financement FSE, la conseillère de l'ARS participe à l'ensemble des comités techniques des structures d'Insertion par l'Activité Economique. Ceci permet :

- D'assurer un rapport régulier des situations des personnes au sein de ces structures.
- De sécuriser les parcours. En effet, lorsque les personnes terminent leur contrat sans solution en termes d'emploi et/ou formation, la conseillère reprend l'accompagnement socio professionnel dans le cadre du DSP.

La conseillère veille à mettre en place des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) afin de valider les projets professionnels en s'appuyant sur le réseau territorial mis en place par le biais des partenariats Entreprise et Insertion, du guichet des Clauses.

La participation de la conseillère à ces comités techniques est très enrichissante tant au niveau des échanges d'informations sur les évolutions de parcours des personnes que sur le développement du partenariat avec les autres structures.

### **Voici un exemple d'accompagnement individuel : Madame S**

#### Situation familiale

Madame est âgée de 30 ans. Séparée, elle a un fils de 9 ans à charge. Il n'est pas inscrit en centre de loisirs ou en périscolaire.

Madame est locataire d'un appartement. Elle est allocataire du RSA et son permis B est en cours.

#### Parcours scolaire et professionnel :

Madame est titulaire d'un CAP mode (couture)

Elle a été employée en restauration rapide (Kebab)

#### Projet professionnel

Madame aimerait se former aux métiers de l'esthétique ou de la petite enfance

#### Déroulement de l'accompagnement :

Entretien 1 : madame a obtenu le code de la route il y a 2 mois mais elle ne sait pas comment financer les heures de conduite.

Entretien 2 : Mme aimerait trouver une formation et passer le permis. Il reste la difficulté de la garde de son fils. Nous échangeons également sur la formation d'Assistante de Vie aux Familles. Mais cela induit de trouver un mode de garde pendant les vacances.

Elle rencontre des difficultés pour se connecter à son compte CPF afin de mobiliser les 400 euros pour son permis. Elle doit également aller à la CPAM pour réactiver son compte Ameli et ainsi se connecter à France connect. La conseillère va également vérifier la possibilité d'aide au permis avec Pôle emploi

Entretien 3 : Mme n'a pas entrepris les démarches auprès des organismes.

Elle demande une aide pour des documents auprès de la CAF. Elle se connecte avec nous pour remplir les documents.

Après vérification, Mme ne peut obtenir une aide pour le financement du permis via Pôle Emploi.

Entretien 4 : Mme contacte la conseillère à l'heure du RDV pour l'informer de son absence à l'entretien. Elle indique avoir un empêchement. Un nouveau rendez-vous est fixé avec elle.

Entretien 5 : Mme n'est pas présente au rendez-vous. La conseillère l'a contactée, Mme s'excuse de cet oubli. La conseillère propose un report, mais Mme indique qu'elle a peut-être trouvé un emploi et que cela dépendra de ces horaires. Elle ne souhaite pas en dire plus.

Entretien 6 : Mme souhaite obtenir des informations concernant la formation ADVS. Elles peuvent donc en échanger et la CSP lui propose de l'inscrire sur une information collective relative à cette formation. Madame est ravie.

Suite à cette information collective, Madame intégrera la formation ADVS.

### **3.2 Accompagnement collectif**

La conseillère n'a pas organisé d'action collective. En 2022, le choix a été fait de travailler de manière conjointe et de se joindre aux actions collectives existantes sur le territoire. : forum santé, forum transport, show des métiers, un emploi près de chez moi.

### **3.3 Résultats et analyse**

100 personnes (67 allocataires RSA) ont été accompagnées en 2022.



#### **Le Temps moyen d'accompagnement sur les 100 accompagnements : 9 mois**

Les résultats de l'année 2022 ont été positifs. En effet, 50% des sorties sont dynamiques pour les allocataires du RSA

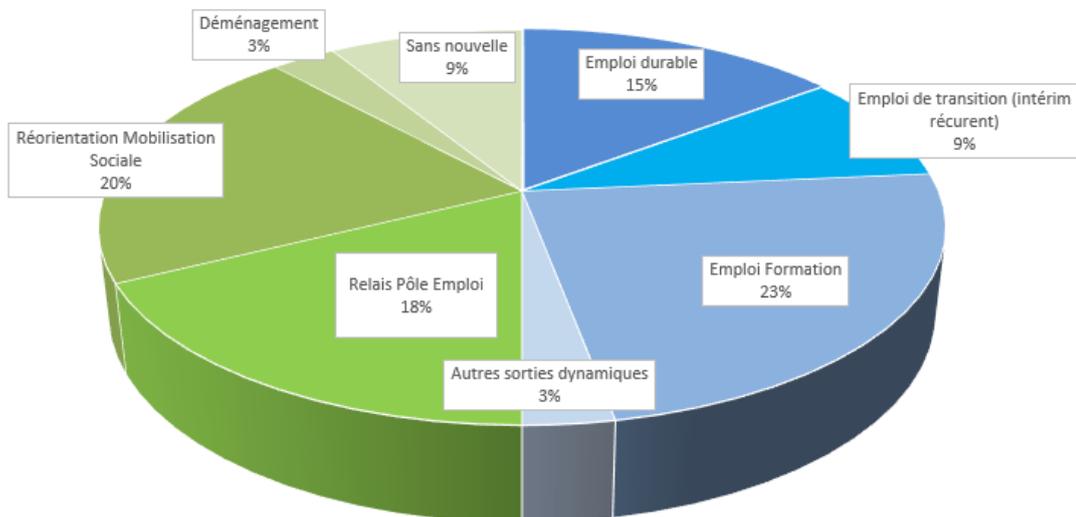
**En 2022, 513 entretiens ont été proposés, 372 ont été réalisés, menant à un taux de présence de 72,5%**

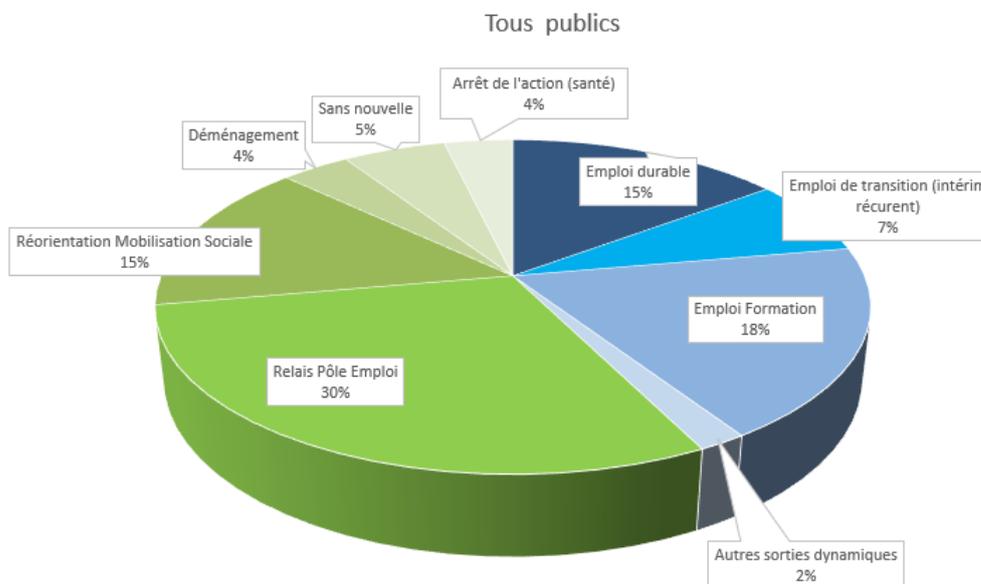
## Bilan Sorties 2022

| Type de sorties  | Nombre de personnes | Dont B RSA     |
|--|---------------------|----------------|
| *Emploi durable<br>(CDI, CDD> 6 mois, intérim> 6 mois) | 8                   | 5              |
| *Emploi de transition (intérim récurrent)              | 4                   | 3              |
| *Sorties positives (CDDI 6, Formations 4)              | 10                  | 8              |
| Sous total Emploi                                      | 22 soit 40,74%      | 16 soit 47,06% |
| Relais Pôle Emploi                                     | 16                  | 6              |
| Réorientation vers un autre référent Socio Pro         | 0                   | 0              |
| Réorientation Mobilisation Sociale                     | 8                   | 7              |
| Relais ADTL, création d'entreprise                     | 1                   | 1              |
| Sous total Sorties Réorientations                      | 25                  | 14             |
| Autres Sorties   | 7                   | 4              |
| <b>TOTAL</b>   | <b>54</b>           | <b>34</b>      |

Ventilation des sorties :

### Allocataires RSA





Soit un total de 47,06% de sorties dynamiques (contre 40,74% sur l'ensemble des publics accompagnés).

La conseillère intervient sur la globalité de la situation sociale de la personne, notamment en termes de démarches sociales et administratives, d'accès au soin, l'objectif étant de lever les freins à la future insertion professionnelle.

Les résultats emploi sont très positifs encore en 2022

### 3.4 Conclusion

Cette année a été une belle année en termes de résultats et de parcours.

Nous revenons progressivement à un retour à la normale, tant au niveau des accompagnements que sur le partenariat, avec la reprise de réunions prescripteur, groupe de travail, ...

De plus, l'arrivée de nouvelles collègues sur la Plateforme Santé et du partenariat avec les entreprises relance la dynamique.

En 2023, l'objectif est de travailler à la construction d'actions autour de la promotion des métiers.

Nous tenions aussi à souligner l'intérêt de participer aux comités techniques des SIAE. En effet, cela permet d'optimiser les parcours d'insertion en poursuivant les démarches engagées lors des CDDI, mais aussi de maintenir la complémentarité avec les partenaires présents lors de ces comités techniques (échanges, informations, points de vue, ...)

Comme le montrent les tendances actuelles, les personnes que nous recevons ont de plus en plus de besoins spécifiques en termes d'accompagnement. Un rendez-vous mensuel est le rythme minimum, mais pour certaines situations, nous avons besoin de plus de souplesse et réactivité.

À l'heure actuelle, les réunions, les comités techniques, les rencontres partenariales ne permettent pas à la conseillère de moduler facilement et dégager du temps, pourtant nécessaire.

Aussi, une discussion autour d'un passage à temps plein est en cours pour 2023.

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2023

2022 a montré des résultats favorables pour l'ensemble des conventions, malgré un contexte complexe. Ces résultats proviennent sans aucun doute de la volonté et la mobilisation des conseillers œuvrant pour ses conventions.

La dématérialisation se poursuit et creuse encore le fossé entre les administrations et les personnes que nous accompagnons. Nous manquons également de contacts avec certaines structures publiques comme la CPAM, la Préfecture, les services de justice.

Une dégradation de la situation sociale des ménages est constatée, induisant davantage de travailler sur les difficultés rencontrées avant d'impulser une dynamique sur le versant professionnel.

Enfin, la mobilisation du public est une difficulté récurrente, qui oblige les conseillers à s'adapter, tenter de trouver des solutions, relancer pour éviter au maximum les saisines pour les allocataires.

Face à ces constats, nous tenterons en 2023 :

- De développer davantage de collectif pour mobiliser le public sur un autre versant
- De former les équipes grâce à des formations en interne : addictions, PSSM, gestion des émotions et distance professionnelle, télétravail, participation APP, ...
- D'optimiser les démarches administratives et favoriser l'autonomie numérique par la formation d'aidant Connect
- De construire des projets communs par le biais du groupe de compétence

Enfin, il est nécessaire de consolider cette nouvelle équipe, plus réduite, et d'insuffler une nouvelle dynamique.